



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

**LE NOUVEAU
FESTIVAL**
20 ET 21 MAI 2026



**Cahier des
charges**
EDUCATION
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT
DURABLE

1 - Informations générales

- Le Nouveau Festival aura lieu **les 20 et 21 mai 2026 à Cenon** sur le site du Rocher de Palmer.
- La composition du groupe ne devra pas dépasser 40 personnes.
- Un élève engagé dans un projet n'est pas autorisé à s'inscrire dans des projets d'autres domaines compte-tenu des contraintes d'organisation générale et de programmation.
- L'adulte référent du projet **doit être nécessairement habilité par le chef d'établissement** et s'engage tout au long de l'année **à assurer le suivi du projet** (atelier, accompagnement pédagogique, déplacement lors du festival...).
- **Tous les élèves d'un projet** doivent nécessairement être **scolarisés dans l'établissement** ou le cas échéant habilité par le chef d'établissement porteur du projet.
- **La participation des élèves au festival est impérative**, les élèves restant médiateurs de leur projet et spectateurs des projets de leurs camarades.

2 - Définition des projets Education-Environnement-Dev Durable

Les projets Education-Environnement-Développement Durable doivent amener le public à réfléchir sur nos modes de vie et proposer des pistes pour changer les comportements. Restaurer le lien entre l'homme et la nature, s'adapter au changement climatique, prendre conscience de la nécessité de préserver le patrimoine naturel : l'eau, les paysages, les milieux naturels et la biodiversité. Aborder les notions de risque naturel, de vivre-ensemble, de citoyenneté. Chaque projet doit concourir à la compréhension des enjeux d'un développement soutenable. Ils peuvent être à l'initiative d'un groupe d'élèves ou d'un adulte référent de l'établissement (club sciences, projet de classe, projets hors temps scolaires...).

3 - Sélection des projets et organisation des accompagnements

- 1) **Inscription en ligne sur le site le-nouveau-festival.fr jusqu'au 5 novembre 2025** Attention, chaque projet doit être **correctement renseigné et rédigé : descriptif ou thèmes abordés**, intentions scénographiques, artistes ou compagnies intervenants, informations sur les étapes de réalisation du projet, etc... **et accompagné de documents d'appui :**

→ **Dépôt de vos documents d'appui lors de votre inscription en ligne sur le site le-nouveau-festival.fr** (en fonction de l'avancée et de la nature de votre projet : description écrite, références et inspirations, motivations, cv des intervenants, visuels, vidéos, extraits sonores **dans la limite de 200 Mo**)

Attention ! Nombre de place limité

- 2) **Sélection des projets en novembre 2025** : le jury de sélection, composé notamment de professionnels du domaine concerné, se réserve la possibilité, le cas échéant, **d'organiser un entretien téléphonique ou en visio conférence avec les porteurs des projets**. Les résultats seront communiqués via le bureau virtuel début décembre.
- 3) Un accompagnement individualisé pourra vous être proposé pour les projets le nécessitant. **Le suivi de cet accompagnement est également impératif pour participer au festival.**
- 4) **Pour l'ensemble des projets sélectionnés**, il vous sera demandé entre janvier et avril, en complément d'information et à des fins de valorisation de votre projet de **fournir des visuels** des productions ou d'étapes de réalisation. Vous devrez également **finaliser la rédaction des descriptifs de votre projet** de votre projet. **Tous ces éléments sont essentiels pour valoriser votre projet sur le site *le-nouveau-festival.fr* et dans le livret programme du festival.**

4 - Espace sur le site *le-nouveau-festival.fr*

Chaque projet sélectionné bénéficiera **d'une page dédiée sur le site *le-nouveau-festival.fr*** dans la rubrique « vos projets ». **Vous devrez fournir les éléments nécessaires (visuels, descriptifs...) pour alimenter cet espace numérique de valorisation.**

5 - Espace sur le festival

Pendant les deux journées du festival vous bénéficierez d'un espace dédié à l'ensemble des projets « Education – Environnement – Développement Durable », mêlant animations, interactions et innovations.

6 – Modalités de présentation des projets

Les élèves qui présenteront un projet intégré à l'espace " Education – Environnement et Développement Durable " devront :

- montrer une **motivation pour le projet et une implication** de chaque membre du groupe tout au long de l'année,
- réaliser des **supports de présentation dynamiques et concis** : panneaux, vidéo, diaporama...
- proposer **des activités qui impliquent les publics** : visuels forts, animations,...
- **assurer une présence physique pour l'animation de l'espace tout au long du festival.**

7 – Matériel technique

Votre espace sera coordonné par une équipe de techniciens qui pourra vous accompagner dans votre projet. Afin de faciliter le travail de l'équipe technique, nous vous encourageons à renseigner le plus précisément possible vos besoins techniques et demandes particulières (matériel, lumière, etc...) dans le formulaire en ligne.

8 - Contacts

Pour tous compléments d'informations ou questions, vous pouvez contacter l'équipe du Nouveau Festival à l'adresse suivante nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr
ou par téléphone : **06.19.22.38.96 - 06.85.24.57.17**